

## FORMATION Coordinateur – animateur HSE (Hygiène- Sécurité - Environnement)

### OBJECTIFS :

Savoir analyser les différents risques propres à son activité et savoir mettre en phase les moyens de prévention individuels ou collectifs nécessaires à la préservation de la santé des salariés de l'entreprise.

Connaître les moyens d'investigation pour recueillir des faits objectifs. Analyser les accidents et incidents avec la méthode de l'arbre des causes.

Connaître la réglementation propre au domaine HSE et à son domaine d'activité.

Savoir mettre en place des outils de contrôles au sein de son entreprise (audit système ou visite chantier terrain).

Développer une aptitude pour élaborer et comprendre un plan de prévention et le faire vivre. Pouvoir participer à une analyse des risques spécifique ou globale.

### PUBLIC

Chargés de sécurité et de prévention - Chefs d'établissements – Chefs d'équipes, personnels exécutants – Animateur SSE.

### PRE-REQUIS

Notions élémentaires en prévention des risques professionnels.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation à l'aide de diaporama Power Point  
Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises

Fourniture du cours

Formateur : Formateurs spécialiste en prévention des risques professionnels

Maximum 12 participants

### SUIVI & ASSISTANCE POST-FORMATION

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation professionnelle

### DUREE

5 Jours (35 heures)

### PROGRAMME :

#### Une prise de conscience sur son système de management actuel (1 jour)

- Quelques réflexions sur l'entreprise, diagnostic rapide de mon management actuel en matière SSE
- Un très bref historique et la situation aujourd'hui : des chiffres inquiétants
- Quelques très bonnes raisons de s'occuper des questions de sécurité (Le coût des accidents, la démarche qualité, préserver l'image de marque, la législation, l'éthique, etc....)
- La rencontre des séries causales ou les coïncidences, ce que nous disent les statistiques
- Des actes dangereux et des conditions dangereuses comme sources de dysfonctionnements
- La tendance à maximaliser le gain et à minimiser le risque
- Des raisons de commettre des actes dangereux et de générer des conditions dangereuses : Je ne peux pas faire bien, Je ne sais pas faire bien, Je ne veux pas faire bien (Pouvoir, Savoir, Vouloir).

#### La réglementation (1 jour)

- Que dit la réglementation ? Jurisprudence essentielle
- Les 9 principes de prévention (article L 4121-1)
- Sanctions pénales

#### Engager une démarche de sécurité (2 jours)

- Engagement des dirigeants, règles clairement établies, connues et appliquées, objectifs et plans d'action, mise en place
- La formation du personnel et exploitation de l'expérience
- Motivation du personnel, la communication et une organisation spécifique
- Contrôle, recyclage et persévérance
- La pratique des délégations de pouvoir
- La démarche, le personnel, agir sur le comportement
- Le contrôle et le suivi, vers l'excellence (audit et visite chantier terrain)
- L'analyse des accidents (méthode de l'arbre des causes)

#### Plan de prévention et analyse de risque (1 jours)

- Le document unique (Cotation et hiérarchisation des risques, analyse des moyens de préventions individuels et collectifs existants au sein de l'entreprise, mise à jour et transmission du document)
- Les risques d'interférences entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure.
- La liste des travaux dangereux
- Informations et conseils (médecin du travail, CHSCT)
- Le protocole de sécurité : opérations de chargement/déchargement
- Le choix des actions de prévention

**A2SE Conseil**

Contacts: 02.40.11.11.47 – 01.55.68.12.52 – Mail: info@a2seconseil.fr

**Agence Ouest**

ZAC de Cadréan – Le Pré Cadeau – BP 03  
44550 Montoir de Bretagne

**Paris Ile-de-France**

Tour Ariane – 5 place de la Pyramide  
92088 Paris La Défense cedex

**Agence Sud-Est**

Z.I. Sud – 2 Avenue Lascos  
13500 Martigues